



N° D'IMPRIMÉ T 01185052

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		07/10/2026		26000271	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint AVG, AVD Défaillances mineures : 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S084T149					
(9)RAISON SOCIALE : SARL VERIFAUTO					
(3) COORDONNÉES : 300 A QUAI DES ENTREPRISES 84660 MAUBEC Tél : 0490768002					
(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 084D1028					
NOM ET PRÉNOM : Non renseignés					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1ère mise en circulation	
GZ-993-MY (F)		29/09/2026		02/10/2024	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		KANGOO			
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre	
VF1RFK00973379024		N1		CTTE	
Type / CNIT		Energie			
N10RENECTJ26G670		GO			
Document(s) présenté(s)					
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
362535					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIERE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+14.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		3 %		0 %	
Forces verticales :		961 daN		635 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		399 daN	360 daN	226 daN	208 daN
Déséquilibre (<20%) :		10 %		8 %	
Forces de freinage (efficacité) :		399 daN	360 daN	226 daN	208 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		74 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 25 %					
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.52 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-1.3 %		-1.0 %	